



FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL COMITE DU MORBIHAN DE BASKET-BALL

Comité directeur du 14/06/2017

Lorient, le 16/06/2017

COMPTE RENDU DE REUNION

Présents : DIDRICK Georges, LE BOUHELLEC Françoise, LE BOURSICAUD Christelle, BELLEC Emmanuel, BOUCHACOT Gwénaëlle, DRIANO Evelyne, GUIFFANT Hervé, LEIZOUR Jean-Baptiste, LE GUENNEC Audrey, LE MOING Mickaël, NICOLAZIC Marie-Josée,

Absents excusés : BRIANT René, JOLIBOIS Françoise, LAMY Henri, LE DANVIC Jean-Luc, LE GOFF Dominique, QUINAOU Jocelyne, REMOUE Michel, RICHARD Isabelle, STEPHAN Ronan, TANNOUX Frédéric, TOUBLANT Valérie

Ouverture de la séance à 19 h 40. Accueil de la nouvelle élue : Evelyne Driano.

I.Approbation du CR du précédent Comité Directeur du 17/05/17 : à l'unanimité

II.Lieu de la réunion des présidents du vendredi 8 septembre : choix de **Grand-Champ**

III.Précisions apportées sur l'article 3 alinéa 5 du règlement sportif

Les clubs ont l'obligation d'engager une équipe jeune ou mini par équipe senior engagée (tolérance pour engagement en 2nde phase mais obligation de terminer le championnat).

Le respect de cette obligation est contrôlé en fin de saison.

De ce fait, 2 équipes féminines ne pourront pas monter la saison prochaine : E RUFFIAC et JA PLEUCADEUC.

IV.Dispositions financières 2017/2018 (adoptées à l'unanimité)

- Augmentation de 0,50 € par licence
- Tarif licence Basket Santé : 55 €
- Abaissement tarifs licences T : 40 € (au lieu de 54) pour les U14/U15 et 80 € (au lieu de 105) pour les U16 à Seniors
- Amende pour coach non licencié : 15€
- Rencontre jeunes perdue par pénalité : 15 €
- Absence ou retard de feuille e-marque ou papier : 15 € (cette infraction étant administrative, il y aura progressivité de la sanction : avertissement, 5 €, puis 15 €). Pour l'e-marque, en cas d'impossibilité de faire l'e-marque pour une raison indépendante de la volonté du club recevant, ce fait sera à noter en réserves au dos de la feuille papier, l'équipe visiteuse devra contre signer)
 - Mémento : 10 € (au lieu de 8)
 - Absence à l'AG du CD56 : différenciation suivant le nombre de licenciés comme pour l'affiliation.
 - de 50 licenciés : 50 €
 - + de 50 licenciés : 150 €

- Indemnité de match arbitre : 25 € (au lieu de 23)
- Coût de la formation initiale arbitre : 50 € plus un coût de présentation à l'examen de 30 € (donc applicable à tous les candidats y compris écoles d'arbitrage et libres)

V. Renouvellement de certains postes au bureau directeur et présidences de commissions

- Démission de Jocelyne Quinaou du poste de 2ème vice présidente
- Election de Gwénaelle Bouchacot en tant que 2ème vice-présidente à l'unanimité
- La fonction de trésorier adjoint étant vacante suite à la démission de Jean-Pierre Vaillant, élection de Dominique Le Goff sur ce poste à l'unanimité
- La fonction de secrétaire générale adjointe étant de ce fait vacante, élection d'Evelyne Driano sur ce poste à l'unanimité

Commissions validées et présidences de commissions:

- commission animation numérique : Françoise Jolibois (inchangé)
- commission discipline et qualification : Jean Baptiste Leizour (inchangé)
- commission des officiels : Frédéric Tannoux (inchangé)
- commission médicale : Michel Remoué (inchangé)
- commission mini basket : Françoise Le Bouhellec (inchangé)
- commission technique : Gwénaëlle Bouchacot et Audrey Le Guennec
- commission coupe, démission de Jocelyne Quinaou : elle est désormais une sous commission de la sportive : Emmanuel Bellec
- commission sportive : Christelle Le Boursicaud (inchangé)
- commission salles et terrains : Ronan Stéphan (depuis démission de JP Vaillant)
- Les challenges de l'esprit sportif et des licenciés sont rattachés à la commission qualification et discipline
- Les autres animations et nouvelles pratiques sont gérées par les salariés et le secrétariat général

VI. Questions diverses

- Validation du renouvellement de l'opération places offertes pour les matchs de N1 du CEP Lorient
- Validation du renouvellement de l'opération ordinateurs portables pour les nouveaux clubs affiliés ou n'ayant pas adhéré cette saison ainsi que pour ceux qui ayant 2 salles ou plus homologuées n'avaient pu commander un 2ème PC
- La suppléance de Sylvie Pergaud (arrêt maladie prolongé jusqu'au 30 juin) est essentiellement assurée par Amélie Caillet et Françoise Le Bouhellec avec l'aide de Lucie Defin qui est prolongée en CDD jusqu'au 6 juillet après son service civique
- Christelle Le Boursicaud se charge de rentrer sur FBI les informations liées à l'affiliation des clubs
- L'embauche d'un/e secrétaire sera envisagé pour la mi-août en cas de prolongation de l'arrêt de travail de Sylvie Pergaud
- L'accueil d'une stagiaire de l'EN des Greffes du 28/08 au 24/09 apportera une aide précieuse en début de saison
- Le camp est entièrement géré par Romain et Amélie
- Calendrier des réunions : il sera établi dès la prochaine réunion du comité directeur qui est fixé au mercredi 23/08 à 19h30
- Prochaine réunion du bureau directeur : mercredi 05/07 à 19h00
- Résolution de limiter la durée des réunions

Fin de séance à 22 h 05

La Secrétaire Générale

Le Président

Françoise Le Bouhellec

Georges Didrick